

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE PUBLIQUE

Du jeudi 09 février 2017 à 19h00

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

1. DELIBERATIONS

Les numéros suivent l'ordre des délibérations annuelles.

09 – Demande de subvention aménagements cheminements doux

Madame le Maire exposera au conseil municipal le projet d'aménagements de cheminements doux Avenue de Toulouse (accès groupe scolaire de la fontaine) et route d'Auch (accès futur collège). Ce projet a été retenu au titre du contrat de ruralité.

Les subventions que pourraient obtenir la commune nécessitent l'envoi d'un dossier complet en préfecture avant le 20 février 2017, ce qui explique cette séance extraordinaire. La demande de subvention excédant les 100 000 €, elle relève de la compétence du conseil municipal.

10 – Demande de subvention gymnase

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2016_61 voté le 14 juin 2016 concernant l'aménagement du gymnase. L'inscription de ce projet au titre du contrat de ruralité nécessite de modifier le plan de financement, ce qui explique la convocation de cette séance extraordinaire.

11 – Demande de subvention salle des fêtes

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2016_60 concernant l'aménagement de la salle des fêtes. Bien que ce projet n'ait pas été inscrit au titre du contrat de ruralité, il sera également nécessaire de revoir le plan de financement proposé.